ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Vademecum académique du financement des projets, sorties et voyages scolaires mémoriels et d'éducation à la défense

Eddy Oziol, délégué académique à l'éducation à la défense. Académie de Clermont-Ferrand. Eddy.oziol@ac-clermont.fr

Septembre 2026

Temps forts dans le parcours scolaire de chaque élève, les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde. En les confrontant avec le réel, elles leurs permettent d'illustrer les enseignements scolaires, de les compléter et de leur donner du sens notamment dans les domaines de la mémoire et de l'éducation à la défense.

En savoir plus : circulaire Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C

La recherche de financements auprès de différents partenaires est indispensable afin de garantir la participation de tous les élèves aux projets de sorties scolaires. Cette démarche est chronophage et parfois compliquée pour les enseignants porteurs du projet pédagogique.

Ce vade-mecum regroupe, de manière non exhaustive, l'ensemble des partenaires pouvant être sollicités pour la concrétisation de projets mémoriels et d'éducation à la défense.

1 Financements des projets, sorties et voyages scolaires mémoriels et d'éducation à la défense organisés par l'ensemble des écoles, collèges et lycées

A Le ministère des Armées et des anciens combattants

Dans le cadre du partenariat entre les ministères de l'Éducation nationale, des Armées et des anciens combattants et de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt, le ministère des Armées et des anciens combattants offre plusieurs possibilités de subventions à des projets éducatifs liés au travail de mémoire ou à l'éducation à la défense.

⇨ La Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP)

- **Démarche :**
  - Demander le dossier de demande de subvention auprès du ministère des armées : dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr
  - Le compléter puis le faire valider par l'autorité académique dont relève l'établissement : IEN de circonscription pour le Premier degré et Marilyne Dewavrin-Farry, IA-IPR d'histoire-géographie, référente Mémoire et citoyenneté pour les collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels Marilyne.Farry@ac-clermont.fr
  - Le chef d'établissement l'envoie une fois validé à la Direction de la Mémoire, de la culture et des Archives (DMCA) dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr
- **Calendrier :**
  - La CICP se réunit 4 fois par an (octobre-décembre-mars-mai)
- **Montant envisageable :**
  - 25 % du budget total avec un maximum de 800 euros
- **Retour attendu :**
  - Production d'un compte rendu (bilan, carnet de voyage, exposition, support vidéo, création d'un site Internet, etc.) qui pourra être valorisé par une publication sur le site www.cheminsdememoire.gouv.fr
  - Réalisation d'un bilan financier détaillé dans un délai de six mois à compter de la réalisation du projet.
    Le tout doit être envoyé à la DMCA.
- **En savoir plus** : https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-financement-et-les-demarches

⇨ L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG)

L'ONACVG peut attribuer une subvention à un établissement scolaire qui souhaite mener un projet mémoriel sous réserve qu'il ne bénéficie pas déjà d'une subvention du ministère des Armées.

- **Démarche :**
  - Contacter le service départemental dont dépend votre établissement : https://www.onac-vg.fr/services
  - Présenter votre projet et définir avec le directeur départemental les modalités et le montant de la subvention

B Le ministère de l'Éducation nationale

⇨ La Trousse à projets

- Fondée sur une charte respectant les règles et valeurs de l'Ecole, la Trousse à projets est dédiée au financement des projets éducatifs et pédagogiques bénéficiant aux élèves de la maternelle au lycée
- **En savoir plus :** https://eduscol.education.fr/1291/financez-vos-projets-avec-la-trousse-projets

⇨ Le pass Culture

La part collective du pass Culture peut participer au financement des projets mémoriels et d'éducation à la défense à travers la prise en charge de visites, de la participation à des ateliers, de projections, de représentations théâtrales…

- Démarche :
  - Avec l'aide du référent culture de l'établissement ou de la Délégation académique aux arts et à la culture DAAC Ce.Daac@ac-clermont.fr construire une offre avec une structure culturelle telle qu'un cinéma, un musée, un théâtre, des services d'archives…
  - L'inscrire sur le site ADAGE
- **En savoir plus :** https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves

C Le monde associatif

⇨ La Fédération nationale André Maginot (FNAM)

La Fédération Nationale André Maginot, reconnue d'utilité publique depuis 1933 et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, soutient les projets mémoriels et d'éducation à la défense en finançant uniquement tout ou partie des coûts de transport des élèves vers les lieux de mémoire nationaux et internationaux. Le financement ne peut avoir lieu pour un voyage déjà effectué.

- **Démarche :**
  - Obtenir les formulaires de demande de subvention et identifier le « parrain » de votre demande :
    - ✓ *Pour les départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme* : contacter Georges Cautier, président du Groupement régional Auvergne n°71 de la FNAM afin d'obtenir les formulaires de demande de subvention georges.cautier@wanadoo.fr
    - ✓ *Pour l'Allier* : contacter le président le président de la commission de la mémoire et de la jeunesse de la FNAM : cyril.carnevilliers@federationmaginot.com
- **Calendrier :**
  - Pour le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme Le dossier doit être transmis au « parrain » avant la fin novembre. Cette date est fixée chaque année par le président du Groupement régional Auvergne n°71 de la FNAM.
- **Montant envisageable :**
  - La prise en charge des frais de transport peut aller jusqu'à 1500 euros.
- **Retour attendu :**
  - Valorisation médiatique de la remise de la subvention
  - Rédaction de comptes-rendus de voyage
  - Participation au Prix de la mémoire et du civisme de la FNAM https://www.federation-maginot.com/wp-content/uploads/2016/07/Reglement-Interieur-Memoire-DEC.-2022.pdf
- **En savoir plus** : https://www.federation-maginot.com/

⇨ Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

Il encourage et soutient l'organisation de voyages ou sorties scolaires sur les différents lieux de mémoire afin qu'aucun élève ne termine sa scolarité sans avoir visité un lieu mémoriel.

- **Démarche :**
  - Contacter le délégué général du Souvenir Français de votre département qui vous mettra en relation avec le président du comité local dont dépend votre établissement https://le-souvenir-francais.fr/delegations-comites-en-france/
  - Présenter votre projet et son budget.
- **Montant envisageable :** à définir avec le comité local du Souvenir Français
- **Retour attendu :**
  - Participation des élèves à la quête annuelle du Souvenir Français devant les cimetières pour la Toussaint.
- **En savoir plus :** https://le-souvenir-francais.fr/

⇨ Les associations locales d'anciens combattants, résistants et déportés

Bien qu'ayant souvent peu de moyens, ces associations peuvent apporter leur soutien financier lorsqu'elles sont associées au projet pédagogique.

D La Fondation pour la mémoire de la Shoah

La Fondation s'associe aux initiatives émanant du monde enseignant pour encourager la transmission de l'histoire de la Shoah auprès des publics scolaires. Elle encourage la mise en œuvre de projets pédagogiques en finançant des voyages d'études sur les lieux de mémoire. Ils sont précédés d'une préparation adaptée et suivis par la réalisation de projets de restitution.

- **En savoir plus :** https://www.fondationshoah.org/enseignement/proposer-un-projet-commission-enseignement-de-la-shoah

E Les collectivités territoriales

⇨ **La région Auvergne-Rhône-Alpes :**

La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les actions mémorielles des lycées via le dispositif « Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine » pour les projets concernant les lieux de mémoire de la région AURA.

- **Démarche :**
  - Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année directement sur le Portail des Aides de la Région https://aides.auvergnerhonealpes.fr/ . Il faut compter un délai de 10/12 semaines avant d'obtenir une réponse officielle de la part de la région.
- **Montant envisageable :**
  - 1000 euros. Financement des frais de transport vers des lieux de mémoire de la région AURA
- **Retour attendu :**
  - Valorisation médiatique
  - Participation au Prix mémoire, histoire et transmission (non obligatoire)
- **En savoir plus** : https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/obtenir-une-aide-pour-laccompagnement-des-actions-educatives-collectives-des-lycees?utm_source=chatgpt.com

2 Financements des projets, sorties et voyages scolaires mémoriels et d'éducation à la défense spécifiques aux Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)

A Le ministère des Armées

Depuis janvier 2024, la **Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ**) a mis en place une subvention sur projet unique pour les classes de défense en lieu et place de la subvention de rentrée attribuée précédemment.
Ce dispositif ne concerne que les classes de défense parrainées par une unité des Armées (Terre, Air et espace, Marine nationale et gendarmerie).

- **Démarche :**
  - Contacter la Délégation militaire départementale (DMD) de votre département ou le Centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand (CSNJ) csnj-clermont-ferrand.cmi.fct@intradef.gouv.fr afin d'obtenir le formulaire de demande de subvention.
  - Le chef d'établissement l'envoie, un fois complété, à la Délégation militaire départementale (DMD) de votre département ou au Centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand (CSNJ) csnj-clermont-ferrand.cmi.fct@intradef.gouv.fr en joignant une copie de la convention avec l'unité marraine.

- **Calendrier :**
  - La commission se réunit une fois par mois
- **Montant envisageable :**
  - Non défini. Prioritairement la demande doit concerner les activités avec l'unité marraine et les frais de transport vers celle-ci.
- **Retour attendu :**
  - Un compte-rendu d'utilisation de la subvention

B La Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

Dans le cadre de son partenariat avec la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), la Fédération nationale André Maginot (FNAM) s'engage à soutenir les classes de défense et de sécurité globales.

- **Démarche :**

- Obtenir les formulaires de demande de subvention et identifier le « parrain » de votre demande :
  - ✓ *Pour les départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme* : contacter Georges Cautier, président du Groupement régional Auvergne n°71 de la FNAM afin d'obtenir les formulaires de demande de subvention georges.cautier@wanadoo.fr
  - ✓ *Pour l'Allier* : contacter le président le président de la commission de la mémoire et de la jeunesse de la FNAM : cyril.carnevilliers@federationmaginot.com

- **Calendrier :**
  - *Pour le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme :* Le dossier doit être transmis au « parrain » avant la fin novembre. Cette date est fixée chaque année par le président du Groupement régional Auvergne n°71 de la FNAM.
- **Montant envisageable :**
  - Non défini. La prise en charge peut concerner les frais de transport vers l'unité marraine ou l'achat d'un fanion ou drapeau.
- **Retour attendu :**
  - Valorisation médiatique de la remise de la subvention
  - Rédaction de comptes-rendus de voyage
  - Participation au Prix de la mémoire et du civisme de la FNAM https://www.federation-maginot.com/wp-content/uploads/2016/07/Reglement-Interieur-Memoire-DEC.-2022.pdf
- **En savoir plus** : https://www.federation-maginot.com/